



COMMISSION SCOLAIRE SIR-WILFRID-LAURIER  
SIR WILFRID LAURIER SCHOOL BOARD

## Faits saillants

### Séance ordinaire du conseil des commissaires

### 25 juin 2025

Le conseil des commissaires a adopté les résolutions suivantes :

Nomination d'une direction adjointe du Service des ressources matérielles et du transport – projets d'investissement

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-240626-HR-0129 approuvant la création du poste de direction adjointe du Service des ressources matérielles et du transport – projets d'investissement, lequel est actuellement vacant;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier* (les politiques de gestion);

**CC-250625-HR-0100**

ATTENDU QUE le poste a été affiché et que le comité de sélection a mené des entrevues le 4 juin 2025;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de M. Hadi Hakim au poste de directeur adjoint du Service des ressources matérielles et du transport – projets d'investissement, en vigueur le 26 juin 2025, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement

ATTENDU QUE Priscilla Lingaya a été engagée, en février 2021, à titre de coordonnatrice du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-210623-HR-0133, approuvant la révision de l'organigramme administratif;

**CC-250625-HR-0101**

ATTENDU QUE l'adoption de ce nouvel organigramme a donné lieu à la création d'un poste permanent de direction adjointe au sein du service, lequel est comblé par l'ancienne coordonnatrice ou l'ancien coordonnateur du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement, ce qui a donc laissé le poste de coordonnatrice ou coordonnateur vacant;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de M<sup>me</sup> Priscilla Lingaya au poste de coordonnatrice du Service des ressources matérielles et du transport – approvisionnement, en vigueur le 26 juin 2025, conformément aux politiques de gestion de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de cadres d'école    ATTENDU QUE deux postes de direction adjointe à l'école secondaire de Rosemère étaient vacants durant l'année scolaire 2024-2025 et comblés de façon intérimaire;

Directions adjointes    ATTENDU QUE les postes ont été affichés et que le comité de sélection a mené les entrevues le 25 juin 2025;

École secondaire Rosemère    ATTENDU QUE, conformément au règlement n° BL2023-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, le conseil des commissaires engage une personne dans un poste régulier de cadre;

**CC-250625-HR-0102**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Heather Appleby que, sur recommandation du comité de sélection, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Sarah Trace et Amber Bressi à titre de directrices adjointes au sein de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2025;

La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Modifications aux politiques sur les conditions d'emploi des gestionnaires    ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-250430-HR-0089 approuvant les modifications à la politique n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*;

Association québécoise des cadres scolaires    ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 17 juin 2025;

Section Sir-Wilfrid-Laurier    ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – Section Sir-Wilfrid-Laurier a été consultée sur les modifications proposées à la politique et que les commentaires ont été pris en considération;

**CC-250625-HR-0103**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires (AQCS), section Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/06/25-HR-001;

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Modifications aux politiques sur les conditions d'emploi des gestionnaires    ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-250430-HR-0089 approuvant les modifications à la politique n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*;

Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier    ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 17 juin 2025;

**CC-250625-HR-0104**

ATTENDU QUE l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier a été consultée sur les modifications proposées à la politique et que les commentaires ont été pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/06/25-HR-002;

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

**Adoptée à l'unanimité**



Modifications de la politique relative au *Programme d'études de l'école secondaire*

**CC-250625-ED-0105**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-250326-ED-0070 autorisant la tenue d'une consultation sur la politique n° 1999-ED-04 : *Programme d'études de l'école secondaire*;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 27 mars 2025 au 16 mai 2025;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement, le comité de parents, l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le syndicat des enseignantes et enseignants Laurier, le syndicat des professionnelles et professionnels Sir-Wilfrid-Laurier (*représentant le personnel professionnel*), la Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier – CSN (*représentant le personnel de soutien manuel*) et le SEPB-Québec-FTQ, section locale 577 (*représentant le personnel de soutien*) ont été consultés concernant la politique et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la politique n° 1999-ED-04 : *Programme d'études de l'école secondaire*, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2025/06/25-ED-001;

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre

**CC-250625-ED-0106**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-250430-ED-0082 approuvant les modifications à la politique n° 2025-ED-11 : *Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre*;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 17 juin 2025;

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier, le Syndicat des enseignantes et enseignants Laurier et le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont été consultés concernant la politique et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte la politique n° 2025-ED-11 : *Politique relative au passage des élèves d'une année d'études à l'autre*, comme le contient le document n° SWLSB-2025/06/25-ED-002;

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Modifications à la politique sur les Critères d'inscription

**CC-250625-TS-0107**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-250430-TS-0090 autorisant la tenue d'une consultation sur la politique n° 2014-TS-04 : *Critères d'inscription*;

ATTENDU QU'une consultation a eu lieu du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 17 juin 2025;

ATTENDU QUE l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier, l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et le comité de parents de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier ont été consultés concernant la politique et que leurs commentaires ont été reçus et pris en considération.

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Désirée Ramacieri que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la politique n° 2014-TS-04 : *Comités consultatifs*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/06/25-TS-001;

La commissaire Donna Anber appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Modification de la *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*

ATTENDU QUE l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* établit les taux de remboursement pour certaines dépenses encourues par les membres du personnel dans l'exercice de leurs fonctions;

ATTENDU QUE cette annexe fait l'objet d'une révision annuelle;

Annexe 1

ATTENDU QUE les taux à l'annexe 1 doivent être revus, car ils ne reflètent pas les hausses réelles des frais de déplacement en voiture;

**CC-250625-FR-0108**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à l'annexe 1 de la politique n° 1999-FR-01 : *Politique de remboursement des dépenses applicable aux commissaires et au personnel de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* pour refléter les taux de remboursement indiqués ci-dessous, en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2025;

Kilométrage

5 000 km et moins	0,64 \$/km
Kilomètres additionnels	0,57 \$/km
Covoiturage	0,80 \$/km

Hébergement

Chez un parent ou une amie ou un ami	43,75 \$/jour
--------------------------------------	---------------

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif 2025-2026

ATTENDU QUE, en vertu de l'article 162 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Conseil des commissaires

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

**CC-250625-CA-0109**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2000-CA-05 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, lesquelles établissent les dates des séances pour l'année scolaire 2025-2026, telles qu'elles apparaissent au document n° CC-SWLSB-2025/06/25-CA-002;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Jour, heure et lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires et du comité exécutif 2025-2026

Comité exécutif

**CC-250625-CA-0110**

ATTENDU QUE, en vertu des articles 162 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du comité exécutif doivent être fixés par un règlement;

ATTENDU QU'aucun règlement ne peut être adopté par une commission scolaire à moins de donner un avis public conformément à l'article 392 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU QU'un avis public a été donné relativement aux modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et qu'une copie du projet de règlement a été transmise à chaque conseil d'établissement et au comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications au règlement n° BL2008-CA-15 : *Jour, heure et lieu des séances ordinaires du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier*, lesquelles établissent les dates des séances pour l'année scolaire 2025-2026, telles qu'elles apparaissent au document n°CC-SWLSB-2025/06/25-CA-003;

ET QUE le règlement entre en vigueur le jour de la publication de l'avis public à ce sujet, conformément à l'article 394 de la *Loi sur l'instruction publique*.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Calendrier administratif 2025-2026

**CC-250625-CA-0111**

ATTENDU QU'en vertu de la section 6.1 de la procédure n° P2013-CA-08 *Comités consultatifs*, le conseil des commissaires doit établir, pour chaque année scolaire, un calendrier administratif qui inclura au moins trois (3) réunions pour chaque comité;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le *Calendrier administratif*, tel qu'il apparaît au document n° CC-SWLSB-2025/06/25-CA-004;

La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Plan de gestion des risques 2025-2026

**CC-250625-CA-0112**

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a adopté la *Directive concernant la gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* (la Directive);

ATTENDU QUE la Directive fait obligation à la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier d'adopter, pour chaque exercice financier, un plan de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle;

ATTENDU QU'un nouveau *Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle* a été préparé pour 2025-2026;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier adopte le Plan de gestion des risques de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle 2025-2026, tel qu'il apparaît au document n° SWLSB-2025/06/25-CA-005.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Modifications à la procédure ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-CC-250430-CA-0086, qui approuve le règlement n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*;

Comités consultatifs

**CC-250625-CA-0113**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires souhaite apporter d'autres modifications à cette procédure;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve les modifications à la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, comme le contient le document n° CC-SWLSB-2025/06/25-CA-006;

ET QUE ces modifications soient en vigueur à compter de l'année scolaire 2025-2026.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Composition et durée du mandat des comités consultatifs

**CC-250625-CA-0114**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a adopté la résolution n° CC-250430-CA-0086 approuvant les modifications à la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* (la Procédure);

ATTENDU QUE les sections 5.1 à 5.3 de la Procédure prévoient que le conseil des commissaires doit, par résolution, nommer les commissaires qui siégeront à chaque comité et déterminer la durée du mandat de chaque membre;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires approuve d'établir la composition du comité de gouvernance et d'éthique, du comité de vérification, du comité des ressources humaines et du comité consultatif sur la réussite scolaire à quatre (4) commissaires chacun;

ET QUE la durée du mandat de l'ensemble des membres de chaque comité soit l'année scolaire 2025-2026.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des membres du comité de gouvernance et d'éthique

**CC-250625-CA-0115**

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* prévoit que les membres du comité de gouvernance et d'éthique doivent être nommé(e)s par résolution du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2025-2026 :

Commissaires	
Chloée Alary	Barbara Barrasso
Heather Appleby	Anick Brunet

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de la présidence du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

**CC-250625-CA-0116**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire Barabara Barrasso à la présidence du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-présidence du comité de gouvernance et d'éthique

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

**CC-250625-CA-0117**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire-parent Chloée Alary à la vice-présidence du comité de gouvernance et d'éthique pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la vice-présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des membres du comité de vérification

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* prévoit que les membres du comité de vérification doivent être nommé(e)s par résolution du conseil des commissaires;

**CC-250625-CA-0118**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité de vérification pour l'année scolaire 2025-2026 :

Commissaires	
Benny Catania	Bob Pellerin
Noémia Onofre de Lima	Melissa Wall

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la présidence du comité de vérification

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

**CC-250625-CA-0119**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le commissaire Bob Pellerin à la présidence du comité de vérification pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE le président demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination de la vice-présidence du comité de vérification

**CC-250625-CA-0120**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le commissaire Benny Catania à la vice-présidence du comité de vérification pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE le vice-président demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des membres du comité des ressources humaines

**CC-250625-CA-0121**

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* prévoit que les membres du comité des ressources humaines doivent être nommé(e)s par résolution du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2025-2026 :

Commissaires	
Donna Anber	Noémia Onofre de Lima
Heather Appleby	Melissa Wall

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire Désirée Ramacieri appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la présidence du comité des ressources humaines

**CC-250625-CA-0122**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire Melissa Wall à la présidence du comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

Appuyée par la commissaire-parent Elena Ferrato.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-présidence du comité des ressources humaines

**CC-250625-CA-0123**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire Noémia Onofre de Lima à la vice-présidence du comité des ressources humaines pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la vice-présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire-parent Chloée Alary appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Nomination des membres du comité consultatif sur la réussite scolaire

**CC-250625-CA-0124**

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* prévoit que les membres du comité consultatif sur la réussite scolaire doivent être nommé(e)s par résolution du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité consultatif sur la réussite scolaire pour l'année scolaire 2025-2026 :

Commissaires	
Donna Anber	Elena Ferrato
Barbara Barrasso	Désirée Ramacieri

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la présidence du comité consultatif – réussite scolaire

**CC-250625-CA-0125**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Benny Catania que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire Désirée Ramacieri à la présidence du comité consultatif sur la réussite scolaire pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-présidence du comité consultatif sur la réussite scolaire

**CC-250625-CA-0126**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire Barbara Barrasso à la vice-présidence du comité consultatif sur la réussite scolaire pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la vice-présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire Melissa Wall appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des commissaires responsables du comité central des élèves

**CC-250625-CA-0127**

ATTENDU QUE la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs* prévoit que les membres du comité central des élèves doivent être nommé(e)s par résolution du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires ci-après au comité central des élèves pour l'année scolaire 2025-2026 :



Commissaires	
Benny Catania	Noémia Onofre de Lima
Elena Ferrato	Melissa Wall

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire Barbara Barrasso appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la présidence  
du comité central des élèves

**CC-250625-CA-0128**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le commissaire Benny Catania à la présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE le président demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

La commissaire Anick Brunet appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination de la vice-  
présidence du comité central  
des élèves

**CC-250625-CA-0129**

ATTENDU QUE, conformément à la section 5.7 de la procédure n° 2013-CA-08 : *Comités consultatifs*, la présidente ou le président et la vice-présidente ou le vice-président des comités consultatifs sont désigné(e)s par le conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme la commissaire-parent Elena Ferrato à la vice-présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE la vice-présidente demeure en poste jusqu'à sa réélection, sa reconduction ou son remplacement.

Le commissaire Bob Pellerin appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

Nomination des membres de  
la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier

**CC-250625-CA-0130**

ATTENDU QUE les règlements de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier stipulent ce qui suit :

« *Le conseil d'administration de l'organisme à but non lucratif peut comprendre une ou un représentant nommé(e) par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour chacune des trois (3) régions, soit Laval, Lanaudière et les Laurentides, selon la définition qui est donnée à ces régions par le conseil des commissaires de ladite commission scolaire.* »

ATTENDU QUE l'article 3.03 desdits règlements stipule que le mandat des commissaires nommé(e)s au conseil d'administration doit être de un (1) an (1<sup>er</sup> août au 31 juillet);

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination des commissaires Benny Catania, Bob Pellerin et Désirée Ramacieri au conseil d'administration de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pour l'année scolaire 2025-2026;

ET QUE ces commissaires demeurent en poste jusqu'à leur réélection, leur reconduction ou leur remplacement.

La commissaire-parent Tara Anderson appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**



Résolution condamnant les compressions provinciales en éducation

**CC-250625-CA-0131**

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a annoncé des compressions de 570 millions de dollars dans le réseau public de l'éducation pour l'année financière courante;

ATTENDU QUE ces compressions représentent une réduction considérable du financement des commissions scolaires, ce qui aura un impact direct sur la capacité des écoles à offrir des services essentiels et du soutien aux élèves;

ATTENDU QUE le gouvernement a publiquement demandé aux commissions scolaires d'éviter de réduire les services aux élèves malgré l'ampleur de ces compressions budgétaires, une attente qui est à la fois irréaliste et irresponsable;

ATTENDU QUE de telles réductions affecteront de manière disproportionnée les élèves les plus vulnérables, y compris les élèves nécessitant du soutien éducatif, émotionnel et social, et qu'elles exerceront une pression indue sur le personnel scolaire déjà surchargé;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a le devoir juridique et moral de défendre la réussite scolaire et le bien-être de l'ensemble des élèves qui relèvent de sa compétence;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Elena Ferrato que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier condamne officiellement les compressions de 570 millions de dollars imposées au réseau public de l'éducation par le gouvernement du Québec comme étant préjudiciables, injustifiées et en contradiction directe avec l'objectif déclaré de préserver les services aux élèves;

QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande au gouvernement du Québec de reconsidérer et annuler ces compressions budgétaires et d'engager un dialogue sincère et transparent avec les commissions scolaires afin d'assurer un financement durable, équitable et axé sur les élèves;

ET QUE cette résolution soit communiquée au ministre de l'Éducation, au premier ministre du Québec, à l'ensemble des membres de l'Assemblée nationale du Québec représentant notre territoire, et au grand public, et que le conseil des commissaires continue de travailler avec l'ensemble des partenaires pour défendre et renforcer le réseau public de l'éducation au Québec.

Le commissaire Benny Catania appuie la proposition.

**Adoptée à l'unanimité**

